

# Eurocare

## Euro-association pour prévenir le risque alcool

**Eurocare rassemble des associations de dix pays européens travaillant dans le domaine de la prévention du risque alcool. Elle s'est donnée pour mission de veiller à la bonne prise en compte de ce problème de santé publique dans un contexte donnant la priorité aux objectifs économiques.**

**E**urocare fut fondée en 1990 comme une alliance d'associations non gouvernementales. Cette association est née des interrogations et des inquiétudes de ces associations à propos des conséquences de l'Union européenne sur les politiques de prévention du risque alcool dans les États membres.

L'Europe est divisée en deux : les pays du Nord, qui ont une avance certaine dans leur politique de santé, et les pays méditerranéens dont la prise de conscience du risque alcool est plus récente. Ajuster les actions de prévention sur une politique commune implique des risques.

Représentative de la diversité culturelle, Eurocare rassemble des associations de dix pays de l'Union européenne. Les associations membres ont des activités variées : information du grand public, éducation et formation de personnes relais ; prévention en entreprise et en milieu scolaire ; centres d'accueil, de soin et de suivi ; activités de recherche et d'information des décideurs.

Il a été souvent constaté que les associations peuvent facilement travailler en

réseau, brisant parfois des rigidités administratives gênantes. Elles peuvent également travailler facilement avec les collectivités et ressources locales sans paraître imposer un système venu d'en haut. Ce travail à partir du terrain est aujourd'hui apprécié partout même dans les pays aux systèmes politiques centralisés.

Les associations se sont déjà établies au-dessus des frontières. Cette coopération internationale a été mise en place depuis longtemps par le Conseil international sur les problèmes de l'alcoolisme et des toxicomanies (Cipat) et d'autres organismes. L'association européenne Eurocare s'est placée sur ce territoire de manière militante, n'acceptant pas que la santé des Européens soit bradée sur le marché de l'alcool.

### La charte d'Eurocare

Eurocare estime que l'Union européenne ne peut plus se contenter d'objectifs économiques. Considérant que l'alcool n'est pas une marchandise comme les autres,

les membres d'Eurocare souhaitent que son usage soit contrôlé par les instances publiques.

Les membres d'Eurocare reconnaissent :

- l'existence d'un lien entre la disponibilité de l'alcool et la pathologie induite par l'alcoolisation ;
- la nécessité de mesures législatives et réglementaires pour donner une base aux politiques de prévention ;
- l'intérêt d'une politique cohérente et équilibrée entre l'information, la formation et la réglementation.

### Le programme d'Eurocare

- Installer une tribune pour les associations et institutions non gouvernementales de l'Union européenne travaillant dans les domaines de la prévention du risque alcool.
  - Définir, lorsque c'est possible, des principes et des objectifs communs à certains membres de l'Union européenne.
  - Favoriser le recueil, le catalogue, l'analyse, la diffusion et l'utilisation des données sur la consommation d'alcool et ses conséquences dans l'Union européenne.
  - Développer des programmes de prévention et de soin appropriés aux besoins des individus dans leur environnement culturel.

- Rechercher la coopération avec les organisations internationales concernées.

## Les activités d'Eurocare

Le Conseil d'administration d'Eurocare s'était fixé cinq thèmes prioritaires : alcool et sécurité routière, taxation des boissons alcooliques, publicité en faveur de l'alcool, prévention en entreprise, aide et soins aux personnes en difficultés. À l'exception de ce dernier thème où la dimension européenne n'est pas encore importante, ils ont tous été abordés soit lors de colloques, soit par des publications.

- Informations des instances européennes (Commission, Parlement) et des décideurs des États membres, en particulier par l'intermédiaire d'un bureau de liaison permanent à Bruxelles.

- Édition d'*Eurocare Newsbrief*, une lettre d'information distribuée à plus de 250 organisations européennes.

- Participation à la conférence ministérielle de l'OMS (décembre 1995 à Paris), au colloque organisé par la Commission sur la taxation (novembre 1995 à Lisbonne), à la réunion organisée par la Commission sur la santé (juin 1996 à Luxembourg). Lors de ces deux dernières manifestations les représentants d'Eurocare ont essayé de compenser le petit nombre des défenseurs de la santé publique par l'engagement militant contre les forces économiques et politiques agissant en faveur du marché de l'alcool.

- Publication de rapports : *Counterbalancing the drinks industry* (bilingue anglais-français) et *A Guide for action, a summary of « Alcool policy and the public good »* en coopération avec le Bureau européen de l'OMS.

- Mise en place d'un programme de prévention en milieu du travail au Portugal et en Italie avec l'aide technique de l'Association nationale de prévention de l'alcoolisme (France) et l'Institute of alcohol studies (Grande-Bretagne) et d'une subvention de la Commission européenne. ■

### Dr Michel Craplet

Association nationale de prévention de l'alcoolisme, Paris

# alcoologie

REVUE TRIMESTRIELLE DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ALCOOLOGIE

**Sommaire 1997, 19 (2) : 97-188**

## Éditorial

- Alcoologie, discipline sans frontières, *Thomas Babor*

## Mémoires

- Désintoxication alcoolique hospitalière en Guadeloupe, *Frédéric Brouzes, Gisèle Brouzes, Yves Collette*
- Bases neurobiologiques des associations entre conduites d'alcoolisation et états dépressifs, *Hélène Ollat*
- Approche systémique des situations d'alcoolisation en consultation d'alcoologie, *André Robert, Robert Bavoux*
- Alcool et monoxyde d'azote, *Michaël Naassila, Françoise Beaugé, Martine Daoust*

## Mise au point

- Alcoolisme et axe corticotrope, *Jean-Yves Delafosse, Michel Reynaud*

## Varia

- Consommation d'alcool, culpabilité et Islam : à propos d'un cas clinique, *Bertrand Piret, Karim Khelil*

## Alcoologie de terrain

- Évaluation de « l'effet protocole » dans l'accompagnement, *Yves Le Bars, François Séguret, Jean-Louis Balmès*
- Indications de la ponction-biopsie hépatique chez le malade alcoolique, *Laurence Lauvin, Romain Moirand, Nadine Pourtout*

## Libre propos de...

- De la convivialité du buveur, *Cavanna*

## Congrès

- Onzième journée de tabacologie. Réunion de la Société de tabacologie, octobre 1996, Villejuif

## Vie de la SFA

- Inné et acquis, 14 février 1997, Val de Grâce, Paris

## Groupes de travail

- Les associations d'aide aux personnes ayant un problème avec l'alcool.
- Évaluation des thérapeutiques en alcoologie
- Prochaines réunions de la SFA. Nouveaux membres

## Informations

- Thèses et mémoires. Actualités. Agenda. Livres. Annonces

*Alcoologie*, Pr Jean-Dominique Favre,  
101, avenue Henri Barbusse. 92141 Clamart Cedex  
téléphone et télécopie : 01 41 46 69 51